

nous allons vous le dire. Sous prétexte de favoriser Sinotte, vous avez spéculé sur son malheur et enlevé à ce pauvre homme le seul moyen qui lui restait d'améliorer le sort de sa famille, peut-être le dernier morceau de pain de ses enfants, *de ses braves enfants*, ainsi que vous les appelez, avec un raffinement d'hypocrisie, à la fin de chacune de vos lettres.

..

Encore, si vous aviez respecté la probité de ce malheureux. Ce n'est pas assez de le ruiner, vous voulez encore consommer sa perte morale. Il ne lui reste plus que son honneur d'ouvrier, et vous vous efforcez de le lui ternir. Ce n'est pas assez de sa propriété, il vous faut aussi son âme et pour faire taire la voix de sa conscience, vous promettez de lui jeter l'or à poignées, pendant que vous lui refusez son salaire, c'est-à-dire le moyen de rester honnête homme et de résister à vos séductions.

Malheur à toi Sinotte si tu repousses les conseils pervers du tentateur : "il n'y pas un homme dans l'âme duquel il ne lise jusqu'au fond rien qu'à le regarder."

Cette lettre remplie de mensonges et qui se termine par l'offre criminelle de \$1000 pour un vote favorable, il faut que tu la signes et que tu l'envoies au conseiller Bowie.

Si ton tyran s'aperçoit que *c'est ce qu'il faut aussi au conseiller Brown*, eh bien tu enverras à celui-ci une lettre pareille.

Bien plus, ton nom, ce nom que tu voudrais transmettre sans tache à tes enfants, il ne t'appartient plus même. Tiens, lis : "J'ai écrit en votre nom à M. Brown, lui offrant mille piastres."

..

Ouvriers de Montréal, voyez par l'exemple de Jérémie Sinotte, l'un d'entre vous, ce que vous deviendriez entre les mains de ce démagogue astucieux et hypocrite qui n'affecte de soutenir les intérêts du peuple que pour mieux capter ses faveurs, et faire fortune à ses dépens.

Comme Sinotte, un certain nombre d'entre vous, lui ont donné leur confiance. A sa voix, ils se sont formés en une grande association. Eh! bien qu'a-t-il fait pour eux depuis ce temps-là, — il a perçu sous forme de *redevance* à la société, une *Taxe directe* de chacun de ses membres.

En effet, on lui paie des impôts à ce démagogue qui crie tant contre les taxes directes, et sa rapacité n'épargne pas même la sébille du pauvre.

..

Eh! bien, Robespierre au petit pied, démocrate incorruptible, toi le pur entre les purs, l'ami du peuple, le père des ouvriers, l'homme désintéressé par excellence, l'honnête Président-Trésorier de la grande Association, te voilà bel et bien démasqué. Où iras-tu cacher ta honte maintenant ?

Ce mandat de Conseiller de ville que tu avais obtenu en violant la loi, et que la loi outragée t'a arraché en te soufflettant, qu'en as-tu fait ? Tu l'as souillé en cherchant à pratiquer la corruption la plus éhontée sur tes propres collègues.

Encore, si tu avais eu recours à la corruption dans un but avouable et politique, pour épargner de grands malheurs à ton pays, pour faire triompher une bonne cause, certes, c'eût été mal, bien mal, car la corruption est toujours condamnable. Mais enfin, l'honorabilité des motifs aurait pu te servir d'excuse.

Oh! non, ce n'est pas pour ton pays, ni pour tes concitoyens, ni pour le droit, ni pour la justice que tu pratiques la corruption ; c'est pour toi, c'est par égoïsme personnel, c'est par amour de la richesse et du lucre, c'est pour faire fortune.

Arriver à l'opulence par n'importe quel moyen voilà ton but ; et pour l'atteindre, tu cherches à déshonorer tes collègues de la corporation en leur offrant un orvèval. Car tu n'as pas assez de cœur pour chercher à gagner ta vie honnêtement et par le travail. C'est à la sueur des autres que tu demande ton pain.

Pendant que tu accusais faussement M. Cartier de mettre la main dans le coffre de la province, tu profitais de ta position de conseiller de ville pour essayer de te faire payer cinquante mille piastres par la corporation pour une propriété que tu avais acquise pour mille piastres.

Est-ce là votre honnêteté, votre désintéressement, oh! le trois fois intègre président de la grande association !

Electeurs de Montréal, si Médéric Lanctot n'a pas su respecter un simple mandat de conseiller de ville, quel usage ferait-il donc du mandat si en autrement important de membre du parlement ?

Ouvriers de Montréal, si Médéric Lanctot n'a pas su respecter le trésor de la corporation, ou plutôt votre propre trésor, car après tout ce sont les taxes que vous payez qui le remplissent, que fera-t-il du trésor de la grande association ?

Que dire, en terminant, de l'effronterie d'un homme qui, après avoir eu recours à des moyens